



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Tchernobyl-retour-sur-un-mensonge>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Tchernobyl : retour sur un mensonge d'Etat**

7 avril 2005

Tchernobyl : retour sur un mensonge d'Etat

Le Nouvel Observateur Hebdo N° 2109 - Michel de Pracontal

Des « erreurs » d'appréciation délibérées

Le nuage ne s'est pas arrêté aux frontières de l'Hexagone, on s'en doutait. Ce qu'on sait moins, c'est que les autorités ont tout fait pour cacher les dangers sanitaires aux Français. C'est l'histoire d'un mensonge d'Etat. Un mensonge qui commence le 29 avril 1986 par un communiqué des autorités nucléaires françaises : la catastrophe de tchernobyl a provoqué dans notre pays une hausse de radioactivité « non significative pour la santé publique ». Trois jours plus tôt, l'explosion du réacteur n°4 de la centrale ukrainienne a libéré dans l'atmosphère un énorme panache radioactif. L'Europe est en alerte. Des mesures relevées à travers tout le continent ont montré des niveaux alarmants de radioactivité dans l'air. Mais pour les responsables de notre industrie nucléaire, « il ne s'agit que d'un problème purement scientifique ». Les Français retiendront l'image du nuage venu de l'Est, parcourant 1500 kilomètres, puis contournant poliment les frontières de l'Hexagone avant de plonger dans la Méditerranée...

La réalité est moins cocasse. Alors que, du Royaume-Uni à la Grèce en passant par le Luxembourg, on s'efforce de limiter les contaminations radioactives, les Français consomment lait, fromages et légumes frais comme si de rien n'était, tout en avalant, si l'on ose écrire, les salades des autorités... qui ont ressassé le message selon lequel il n'existait aucun risque sanitaire dans notre pays. Au mépris de leurs propres données. Et de la santé publique.

Aucun ministre de la Santé n'a diligenté d'enquête systématique pour déterminer le nombre de cancers qui résultent de ce mensonge radioactif. En Corse, un médecin, le docteur Fauconnier, a mené une enquête indépendante qui s'est heurtée à de nombreux blocages. Ses recherches suggèrent que le taux de cancers de la thyroïde sur l'île de Beauté a été multiplié par 3 ou 4. Dans la moitié est de la France, tchernobyl a provoqué de 7 à 55 cancers de la thyroïde, selon un rapport de l'Institut de Veille sanitaire et de l'Institut de Protection et de Sécurité nucléaire (ISPN). Une estimation minimale. Pour en savoir plus, un groupe de malades de la thyroïde, en liaison avec une association d'expertise indépendante, la Criirad (1), ont déposé une plainte contre X en 2001. La semaine dernière, les premières conclusions d'une expertise indépendante ont été remises au juge d'instruction Marie-Odile Bertella-Geffroy. L'enquête n'est pas close. Une étude épidémiologique doit être réalisée en Corse. Mais d'ores et déjà, plusieurs éléments permettent d'affirmer que les autorités, en toute connaissance de cause, ont laissé les Français se contaminer en violant leurs propres normes de sécurité.

Les Soviétiques annoncent l'accident le 28 avril 1986, avec deux jours de retard. Le lendemain, alors

que le panache survole l'Italie du Nord, il est détecté à Monaco. Le même jour, des mesures effectuées par le Commissariat à l'Energie atomique à Cadarache montrent que le nuage radioactif survole le Sud-Est français. Le centre nucléaire de Marcoule, dans le Gard, détecte un niveau de césium 137 dans l'air multiplié par 20000 ! Mais le Service central de Protection contre les Rayonnements ionisants (SCPRI) n'annonce « aucune élévation significative de la radioactivité » sur le territoire. Avant d'évoquer, le 30 avril à minuit, « une légère hausse de la radioactivité atmosphérique » sans conséquence. Le message sera repris par l'AFP dans une dépêche du 2 mai : « Aucune raison de mettre en oeuvre des mesures sanitaires spéciales en France, selon le professeur Pellerin » (le directeur du SCPRI et sa « voix » omniprésente).

Puis le SCPRI diffuse un communiqué destiné à « éviter l'égarement de l'opinion et les paniques injustifiées ». Extraits : « L'élévation relative de la radioactivité est très largement inférieure aux limites recommandées par la CIPR [Commission internationale de Protection radiologique] et aux limites réglementaires françaises, elles-mêmes fixées avec des marges de sécurité considérables. » De nombreuses données, pourtant connues du professeur Pellerin, montrent alors que les normes de sécurité ont été largement dépassées. Mais qu'importe ! L'organisme prétend qu'« il faudrait imaginer des élévations dix mille ou cent mille fois plus importantes pour que commencent à se poser des problèmes significatifs d'hygiène publique ». En multipliant par dix mille ou cent mille les chiffres du SCPRI, on arriverait à un bilan de 75000 à 750000 décès par cancer !

Le SCPRI minimise la gravité de l'accident, même en Ukraine : « Les inquiétudes concernant le tourisme ou les missions en URSS et dans les pays de l'Est sont sans fondement sanitaire... La distribution d'iode stable destinée à bloquer le fonctionnement de la thyroïde n'est ni justifiée ni opportune, même dans les pays proches de l'Union soviétique et l'Union soviétique elle-même, si l'on excepte les abords immédiats (environ 50 kilomètres) du réacteur accidenté. » La semaine suivant la catastrophe, 135000 personnes furent évacuées de la région de tchernobyl ! Aujourd'hui encore, des conséquences lourdes sont sensibles dans un rayon de 400 kilomètres - et non 50 - autour du site de l'accident. La semaine dernière, lors d'un colloque international organisé à Lyon par la Criirad (voir encadré), des médecins venus du Belarus ont relaté leur combat très difficile pour soigner les milliers d'enfants qui, vingt ans après la catastrophe, souffrent de maladies de la thyroïde, de diabète observés habituellement chez des adultes et de multiples pathologies. Or la majorité d'entre eux n'ont pas vécu aux abords de tchernobyl. Cela situe la pertinence du jugement du SCPRI.

Le plus choquant est que ces « erreurs » étaient délibérées, comme l'illustre un document confidentiel saisi lors de l'instruction et que « le Nouvel Observateur » a pu se procurer. Il s'agit de la transcription manuscrite, par un rapporteur anonyme, d'une réunion tenue au ministère de l'Intérieur le 16 mai 1986. Extraits choisis : « Le SCPRI informe systématiquement les Dass [sic], donc les préfets sont informés. Mais ils ont des infos [sic] qui doivent être conservées... "Nous avons des chiffres qui ne peuvent être diffusés"... Sur marchés SE [Sud-Est] il y a [des mesures indiquant] 3000 Bels/kilo, 1000 Iode 131, 350 Césium 137, 350 Césium 134, etc. Lait de brebis = des chiffres très élevés, jusqu'à plus de 10000 Bel/l... Entre SCPRI et ISPN accord pour ne pas sortir de chiffres. »

A la date de cette réunion, une recommandation de la Commission européenne imposait pourtant que les produits laitiers contenant plus de 250 becquerels par kilo d'iode 131 (Bels/kilo dans le texte ci-dessus) soient retirés du marché. Mais officiellement, ils sont restés « consommables sans restriction ». Les chiffres publiés étaient sans rapport avec ceux du document confidentiel. Les limites de l'ubuesque ont été franchies avec la Corse : d'après les cartes de la radioactivité au sol diffusées par le SCPRI, la contamination a diminué après le passage du nuage de tchernobyl ! De tels exploits ont-ils valu des sanctions, ou au moins des réprimandes, à leurs auteurs ? Non. Tout au long de la crise, le ministre de la Santé, le docteur Michèle Barzach, qui avait la tutelle du SCPRI, le ministre de l'Industrie, Alain Madelin, qui avait compétence sur le sujet, et leurs collègues à l'Agriculture et à l'Environnement ont repris à l'unisson le refrain du professeur Pellerin : RAS.

Une semaine après la catastrophe, le ministère de l'Agriculture se fendra d'un communiqué vertigineux sur le plan de la logique : « Le territoire français, en raison de son éloignement, a été totalement épargné par les retombées de radionucléides consécutives à l'accident de la centrale de tchernobyl. A aucun moment, les hausses observées de radioactivité n'ont posé le moindre problème

d'hygiène publique. »

Le plus inquiétant, c'est que rien n'a changé en deux décennies. Lors d'une discussion récente, les nucléocrates français ont fait le forcing pour qu'une norme internationale sur l'alimentation des enfants en cas d'accident grave autorise du lait contenant jusqu'à 1000 becquerels/litre. Selon les experts médicaux, la limite raisonnable serait vingt fois plus basse ! Interrogée lors du colloque de Lyon du 1er avril, le docteur Galina Bandazhevskaja, pédiatre au Belarus, a eu ce commentaire : « Si l'on choisit 1000 becquerel/litre, on ignore la leçon de tchernobyl ! Les enfants mourront en un mois. C'est criminel ! »

Il reste à espérer que le prochain accident nucléaire ne se produise pas en France.

(1) Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité, www.criirad.org

Enfants malades au Belarus

Près de vingt ans après tchernobyl, les populations d'Ukraine et du Belarus souffrent encore de la contamination de l'environnement, mise en évidence par les mutations induites chez les animaux sauvages. Le professeur Rose Gontcharova, de Minsk, a montré que chez les campagnols roussâtres de Belarus, une fragilité génétique s'est transmise sur plus de vingt générations. Selon le professeur Nesterenko, de l'Institut Belrad (Belarus), dans 170 villages, les doses contenues dans le lait et les champignons dépassent en permanence le seuil de 100 becquerels par litre ou kilo. « A un tel niveau, seuls 20% des enfants sont en bonne santé, et il existe des régions entières où tous les enfants sont malades. »